

Nouvelles sahraouies

N° 162 | septembre 2016

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Manifestations pour le 40 ^e anniversaire de la RASD et de notre Comité	2
Maroc – Sahara Occidental: escalade de provocations	3
Interview d'Omeima Abdeslam	5
Lettre à mon frère marocain	7
Nouveau président sahraoui	11
Remise de la pétition «Référendum Maintenant»	13
Formation Femmes Sahraouies 2 ^e projet 2016	14
Exposition à Lausanne	15

RÉFÉRENDUM MAINTENANT!

APPEL AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

Dans le cadre des événements prévus pour les 40 ans de la proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique et du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui

EXPOSITION

du 11 octobre au 17 décembre – Théâtre de Saint-Gervais – Rue du Temple 5 – 1201 Genève
du lundi au samedi de 12 h à 18 h

LIBERTÉS PRISONNIÈRES

Rencontre avec le peuple sahraoui

Dans le cadre d'Ici c'est Ailleurs

Rien ne prédisposait le peuple sahraoui à vivre depuis 40 ans en exil et sous occupation marocaine. L'exposition offre dans une mise en scène impressionnante, plusieurs rencontres photographiques, historiques et thématiques avec trois générations sahraouies qui, quotidiennement, résistent à l'exil et à l'occupation. La décolonisation ratée du Sahara Occidental et indignement passée sous silence laisse l'avenir de ces hommes et de ces femmes enlisé dans les méandres de la diplomatie onusienne où trop de pays, notamment européens, veulent poursuivre le pillage de leurs richesses naturelles.

C'est une population digne, résistante, créative, dans des environnements hostiles, que l'exposition nous fait découvrir: les réalisations d'un Etat membre de l'Unité Africaine; l'organisation des camps de réfugiés, la révolte et la répression dans les territoires occupés; des jeunes qui n'en peuvent plus d'attendre, emprisonnés derrière un mur meurtrier de plus de 2700 kilomètres qui sépare les familles. Mais ces jeunes, souvent très bien formés, rêvent toujours de liberté. Ils s'engagent dans les réseaux sociaux, la musique, la poésie, le cinéma pour nous révéler leur présent.

Exposition proposée par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui

Réalisation et scénographie: l'équipe de Civic City avec Anna Trébern, Ruedi et Vera Baur

Photographies Marc-Albert Braillard, Hugues de Wurstemberger, Maurice Cuquel, contributions de Manuel Herz et de plusieurs photographes familiaux du peuple sahraoui.

**Nos remerciements vont au Théâtre de Saint-Gervais, à Civic City,
à la Ville de Genève et à la ville de Vernier pour leur soutien.**

Vernissage auquel vous être cordialement invités: le 11 octobre à 18 h

Deux courts-métrages de réalisateurs sahraouis tournés dans les camps de réfugiés sahraouis seront projetés en continu dans la salle d'exposition :

**Le Kiosque (2016) de Sidahmed Ahmed
El Retrato (2016) de Ahmed O. Abdalahee**

Deux projections de longs-métrages auront lieu les **2 novembre et 9 décembre, à 19 h au 1^{er} étage (salle de projection):**

**le 2 novembre: La vie en attente (2015) de Lara Lee
le 9 décembre: L'autre côté du mur (2011) de Denis Véricel**

MAROC – SAHARA OCCIDENTAL ESCALADE DE PROVOCATIONS

Le Maroc poursuit ses provocations en jouissant d'une impunité onusienne inacceptable. Le recours au dialogue et à la voie pacifique a-t-il toujours un avenir ?

La lettre à mon frère marocain de Fadel Ismaël, intellectuel sahraoui, notamment diplomate et ministre, interroge aujourd'hui le conflit du Sahara Occidental (voir les pages 7 à 11). Ecrite en 2002, cette missive, réelle volonté de tendre la main à son frère marocain de la part d'un homme intègre, et non pas à son ennemi, reste d'une grande actualité même s'il lui manque les 14 dernières années. Sur le fond, tout est dit.

Pour suivre son propos et son appel au dialogue, comment créer les conditions favorables lorsqu'au royaume du Maroc il est clairement interdit de parler de la royauté, de l'Islam et du Sahara Occidental. Faut-il donc être subversif aux règles de son Royaume pour pouvoir dialoguer ? Beaucoup de Marocains ont déjà su le faire et d'autres le feront encore ! Verra-t-on naître bientôt quelques groupes réunissant Sahraouis et Marocains ; chez les jeunes cela devrait être possible. Dans les camps de réfugiés, des jeunes Sahraouis réunis dans des associations non-violentes devraient pouvoir entrer dans la perspective de Fadel Ismaël

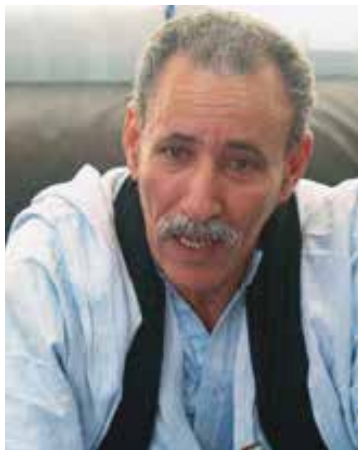
et donner une chance à la paix et à la justice. Or, l'impatience, la frustration et l'humiliation de la colonisation en poussent d'autres à considérer que la guerre doit reprendre.

Une Minurso décapitée

L'actualité n'est pas si pacifique et la peur du conflit réapparaît du côté de la frontière mauritanienne quelques temps après que le Maroc a voulu démanteler la Minurso. Rappelons que sur plus de 80 civils rattachés à la Minurso qu'il a expulsés en mars 2016 (voir notre dernier bulletin), le roi du Maroc n'en a autorisé que 25 à rejoindre leurs postes. Le Conseil de sécurité qui lui donnait 90 jours

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA RASD

Suite au décès du Président Mohamed Abdelaziz, le 31 mai dernier, un congrès extraordinaire s'est tenu à Dakhla dans les camps de réfugiés sahraouis, les 8 et 9 juillet. Il a réuni à la fois les délégués représentant les Sahraouis des territoires libérés, des territoires occupés, des camps de réfugiés et de la diaspora sahraouie. Sous le slogan « Force, détermination et volonté pour imposer l'indépendance nationale et la souveraineté », les assises du mouvement de libération nationale ont accueilli quelque 2 500 délégués pour 48 heures.



Le responsable du secrétariat politique du Front Polisario, Brahim Ghali, a été officiellement élu président de la Répu-

blique arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, à la majorité écrasante des participants au congrès.

Cet ancien militant, diplomate et politicien, ex-ministre de la Défense et ex-représentant du Front Polisario à Madrid et ambassadeur à Alger, est né le 16 septembre 1949 à Smara, et est une figure historique du peuple sahraoui. En 1973 il a participé à la fondation du Front Polisario. Le premier ministre est Abdelkader Taleb Oumar.

pour qu'il réintègre toutes les personnes expulsées sur leur lieu de travail n'a pas réagi comme il l'avait annoncé dans sa résolution du 29 avril 2016 (2285) « qu'il est urgent que la MINURSO puisse de nouveau exercer pleinement ses fonctions. Il prie le Secrétaire général de lui faire savoir, dans les 90 jours, si la MINURSO peut de nouveau exercer pleinement son mandat et entend, si la MINURSO ne peut toujours pas exercer pleinement son mandat, examiner les meilleurs moyens de parvenir à cet objectif ». Nous ne connaissons pas les moyens que s'est donné la Minurso devant la mauvaise volonté marocaine mais nous savons, en revanche que le Maroc poursuit son escalade dans les provocations.

Forces armées face à face

Depuis fin août, l'armée marocaine provoque l'ONU et le Front Polisario en décidant de s'engouffrer dans la longue et étroite bande de terre du Sahara Occidental qui fait frontière avec la Mauritanie.

Un point de la même résolution d'avril « réaffirme que les accords militaires conclus avec la MINURSO concernant le cessez-le-feu doivent être pleinement respectés, et exhorte les parties à y adhérer pleinement. » Le Conseil de sécurité avait-il déjà eu vent des manoeuvres que le Maroc voulait entreprendre ? Nous l'ignorons mais du 16 au 25 août, le Maroc mène une opération présentée comme anti-contrebande dans la ré-



Patrouilles de la Minurso dans la région de Gargarate.

gion de Guerguerat (au sud du Sahara Occidental) au-delà du mur de défense, cette barrière de sable bâtie sur près de 2 700 kilomètres. Cela contrairement aux exigences de l'accord militaire, sans avertir la Minurso, en transmettant simplement une information au Conseil de sécurité qui ne bouge pas malgré la violation du cessez-le-feu. Les patrouilles de la Minurso « confirment la présence d'une dizaine de membres de la gendarmerie royale marocaine dans la zone » indique un document onusien. Le silence du Conseil de sécurité qui ne condamne pas le Maroc alarme le Front Polisario qui se rend dans la région où le Maroc commence la construction d'une route. Dès cet instant, le Conseil de sécurité considère que les deux belligérants ont violé le cessez-le-feu et les exhorte à la retenue. Parti pris peu compréhensible.

La situation n'est pas encore apaisée d'autant plus que le

Maroc considère aujourd'hui le Sahara Occidental comme faisant partie intégrante du royaume chérifien. On attendrait de l'ONU plus de fermeté et de sanctions plutôt que de faire une proposition médiane aux deux parties, devant mettre fin à cette guerre psychologique qui dure depuis plusieurs semaines. L'ONU a suggéré aux deux parties de retirer leurs forces armées de la zone qui devrait connaître, par la suite, le déploiement exclusif des éléments de la MINURSO. Serions-nous devant une suite de diversions marocaines pour ne pas s'atteler à la priorité, à savoir le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui comme mode légal et pacifique de régler la situation où Marocains et Sahraouis seront tous gagnant ?

« NOUS AVONS BESOIN DE L'EXPÉRIENCE DE LA SUISSE »

INTERVIEW D'OMEIMA ABDESLAM

Voici bientôt 4 ans

qu'Omeima Abdeslam

est représentante du Front

Polisario en Suisse et auprès

de l'ONU à Genève.

Vous êtes en Suisse depuis quatre ans.

Comment analysez-vous le rôle de ce pays dans votre conflit ?

La Suisse pourrait avoir un rôle plus important dans la résolution du conflit, j'en suis certaine. Je ne la sens pas dans une position de neutralité active, de prises d'initiatives dans les différentes institutions internationales dont elle est membre. La Suisse reste plutôt observatrice comme beaucoup d'autres pays, alors qu'avec une réelle volonté politique de participer activement à la recherche de la paix, elle pourrait donner des signaux aux autres pays pour sortir de l'impasse actuelle.

Quant à la société civile, de bonnes et importantes initiatives sont prises (prenons par exemple les Comités de soutien au peuple sahraoui ou Terre des Hommes) mais également à un niveau modeste. La presse qui ne suit pas vraiment la situation n'informe pas régulièrement

ses lecteurs et lectrices. On voit pourtant que les médias allemands sont plus actifs que les romands. Avec plus d'informations, on pourrait mieux encourager la société civile à s'engager pour le respect des Droits de l'Homme et pour l'indépendance du peuple sahraoui. La communication crée l'intérêt qui lui-même va mener à l'engagement.

Votre travail était-il le même en Finlande? Quelle différence avec la Suisse ?

C'était extrêmement différent. D'une certaine façon beaucoup plus facile en Finlande dans la mesure où mes objectifs étaient les mêmes mais ils étaient moins dispersés.

En Suisse, c'est vingt fois plus large, il faut essayer de se faire entendre au niveau national

puis au niveau cantonal dans les différentes parties linguistiques et culturelles de la Suisse. Il faut déjà bien comprendre l'organisation politique du pays et trouver le plus de relais possibles dans les cantons et à Berne. Mais ce n'est pas tout, j'ai aussi la charge de la présence du Front Polisario (à travers des ONG) dans les instances onusiennes et principalement dans le Conseil des Droits de l'Homme. Chaque année, trois sessions se suivent où il faut, d'après l'ordre du jour, préparer des interventions écrites et orales concernant la disparition forcée, le droit à l'alimentation (camps de réfugiés), la détention arbitraire, la torture, les droits de l'enfant, les droits des personnes handicapées, la liberté de la presse, le droit à l'autodétermination, etc. Des Sahraouis des camps de réfugiés et des territoires occu-



Omeima Abdeslam.

pés (quand le Maroc les laisse sortir) viennent à Genève pour témoigner.

En Suisse, la diversité du travail est donc très grande – sans compter les conférences, soirées d'information et réunions qui peuvent se dérouler dans différentes parties du pays.

Nous venons d'assister à une crise entre le Maroc et l'ONU, jugez-vous qu'elle soit terminée? Quel est le rôle du Conseil de sécurité?

La crise Maroc/ONU qui a vu l'expulsion par le Maroc de plus de 80 membres civils de la Minurso est très dangereuse pour l'équilibre de la région. Le Maroc agit comme un enfant gâté auquel l'ONU ne résiste pas. Chaque fois qu'une décision ne lui convient pas, il fait un caprice et s'en sort. Prenons l'exemple de la résolution du Conseil de sécurité de fin avril

2016. Au point 3, « il (le Conseil de sécurité) prie le Secrétaire général de lui faire savoir, dans les 90 jours, si la MINURSO peut de nouveau exercer pleinement son mandat et entend, si la MINURSO ne peut toujours pas exercer pleinement son mandat, examiner les meilleurs moyens de parvenir à cet objectif ». Plus de 4 mois ont passé, à peine 25 membres sont de retour et le Conseil de sécurité n'a pas l'air de faire une réelle pression sur le Maroc. Est-ce la France qui a plaidé pour son « ami le roi » ? On peut le penser. Si l'ONU ne change pas de méthode avec le Maroc, si le Conseil de sécurité ne montre pas de volonté politique pour résoudre le conflit, le prix à payer sera très cher : ce sera la fin d'une issue pacifique au conflit.

La pétition pour le Référendum Maintenant qui sera remise le 21 septembre à l'ONU (Conseil de Sécurité) à Genève et à

New-York veut encore donner une chance à la paix par la voie pacifique.

Vous venez de rentrer des camps de réfugiés? Quelle est la situation?

La chaleur est torride, la situation dramatique. Depuis 40 ans, la population ne voit pas d'avenir se dégager. Jamais un processus de paix n'a duré si longtemps. Le cessez-le-feu et la mise en place de la Minurso pour organiser le référendum date de 1991, il y a donc 25 ans. Les jeunes n'en peuvent plus et ils veulent vivre. Les conditions de vie se dégradent et vont encore se péjorer. Les dernières inondations ont détruit de très nombreuses tentes, petites cuisines et chambrettes en terre séchée, des constructions collectives comme des écoles et dispensaires. Les donateurs

Suite en page 12



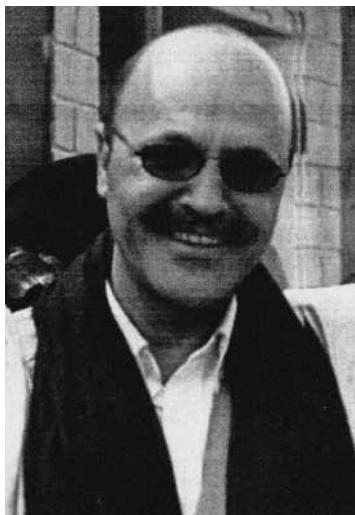
Nous reproduisons ci-dessous des extraits du remarquable texte de Fadel Ismael, paru en 2002 et qui reste d'une très grande actualité aujourd'hui

LETTRE À MON FRÈRE MAROCAIN

Mon frère, Assalamoualaïka, Que la paix soit avec toi !

Laisse-moi te saluer, te parler et évoquer avec toi, calmement, un sujet que je sais délicat et qui nous préoccupe tous les deux. Mais il faut qu'on en parle, ne serait-ce que pour rapprocher les points de vue, pour se rapprocher tout simplement. Cette rupture entre nos deux peuples ne doit pas durer éternellement (...).

C'est pourquoi, mon frère, il me plaît aujourd'hui d'évoquer avec toi la question du Sahara. Je ne parle pas du Sahara marocain, qui s'étend de Lemhamid à l'Atlantique, en passant par Ouarzazate et Zagora ; mais du Sahara Occidental, le pays des Sahraouis, Saguia el-Hamra et Rio de Oro, connu autrefois sous le nom de Sahara espagnol. J'ai l'impression qu'il y a des choses, des réalités que tu



Mohamed Fadel Ould Ismail.

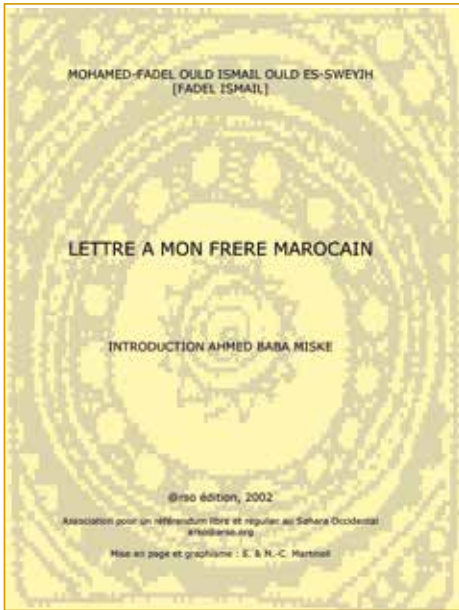
ne connais pas et je te prie fraternellement de me permettre de t'en parler. Je suis tout à fait disposé à t'écouter à mon tour. (...).

Je crois, mon frère, que tu n'as commencé à entendre parler du Sahara Occidental qu'en 1975 et plus précisément avec l'annonce de la marche verte. Autrement, tu aurais posé beaucoup de questions à tes gouvernants. Et la première d'entre elles est : comment se fait-il que le Maroc, jusqu'en 1974-75, appuyé aux Nations unies le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, et comment se fait-il que brusquement il opéra une volte-face de 180° ? (...).

Mais, d'abord, parlons du peuple sahraoui

Le peuple sahraoui est un peuple arabe et africain, d'origine négro-arabo-berbère. (...) Les Sahraouis étaient des nomades, essentiellement éleveurs, chasseurs, mais aussi plus tard agriculteurs, artisans, commerçants et hommes de religion. Ils étaient par-dessus tout des guerriers. Ils formaient un ensemble de tribus et de confédérations de tribus qui se partageaient, traditionnellement, le territoire de Saguia el-Hamra et Rio de Oro, connu aujourd'hui sous le nom de Sahara Occidental. (...). De l'avis de nombreux observateurs, le régime politique qui a prévalu au Sahara Occidental jusqu'à la colonisation espagnole, ressemble à un régime républicain. Il est, en tout cas, différent des systèmes politiques des pays voisins : la monarchie au Maroc, les émirats en Mauritanie, les deys et les beys en Algérie et en Tunisie. (...).

Les Sahraouis ne se sentent pas Marocains. Je suis désolé de te le dire, mais c'est comme ça. Leurs coutumes, leurs traditions, leur langue et leur mode de vie disent suffisamment leur différence. Mais, c'est surtout leur volonté de vivre ensemble dans la liberté qui fait leur in-



tout pour des raisons de politique intérieure. La monarchie était, à l'époque, très menacée et il lui fallait trouver à tout prix «un ennemi extérieur» pour dévier l'attention du peuple de ce qui se passait à l'intérieur du pays et sauver ainsi le trône. Je l'avoue, le roi Hassan II était intelligent. Mais, on ne résout pas un problème en créant un autre, encore plus difficile à résoudre (...).

Le Sahara Occidental n'est pas marocain

dépendance du Maroc et de tout autre pays de la région. Si c'était le contraire, le Maroc n'aurait pas eu besoin de mobiliser son armée toute entière et de doubler ses effectifs pour se maintenir au Sahara Occidental. Il n'aurait pas eu besoin de massacrer les civils sahraouis, de bombarder des camps entiers au napalm et au phosphore blanc, d'incarcérer et de torturer, sans jugement, des centaines de Sahraouis, ni d'intimider la population sahraouie, qui vit sous l'occupation marocaine(...).

Jusqu'en 1973-1974, les autorités marocaines ont clairement, publiquement et officiellement, appuyé le droit du peuple sahraoui à son autodétermination et à son indépendance. Mais, elles ont changé d'opinion en 1974 et nous savons pourquoi : c'est d'abord et sur-

Mon frère, avant la colonisation espagnole, le Sahara Occidental était un pays indépendant. Il n'était pas marocain. Il ne l'est pas devenu depuis. Il peut, peut-être, le devenir, si le peuple sahraoui en décidait ainsi, mais il ne l'a, en tout cas, jamais été. Et ce n'est pas parce que le Maroc occupe illégalement le Sahara - ou plus exactement une partie importante de celui-ci - depuis 1975, que le peuple sahraoui et son territoire doivent être automatiquement marocains. C'est le peuple sahraoui qui décide pour lui et pour son territoire, ce n'est pas le contraire.

Lorsque mes ancêtres sont arrivés au Sahara Occidental, ils n'ont trouvé devant eux aucune autorité marocaine. De même, lorsque l'Espagne est arrivée au Sahara Occidental, elle n'a trouvé que les tribus

sahraouies, avec les notables desquelles elle a négocié son installation, d'abord sur les côtes, avant de pousser son expédition vers l'intérieur avec le soutien de la France - puissance coloniale dans les pays voisins immédiats du Sahara Occidental - et même malheureusement avec celui de la monarchie marocaine. (...).

L'inconsistance de la thèse marocaine des «droits historiques»

Les frontières historiques et naturelles entre le Sahara Occidental et le Maroc se situent entre l'Oued Noun et l'Oued Drâa. Mais comme c'était le cas pour la plupart des ex-colonies, en Afrique notamment, la colonisation en a décidé autrement. Et la paix et la stabilité aujourd'hui dépendent du respect de l'intangibilité des frontières héritées de l'époque coloniale.

Le délégué de la France aux Nations Unies déclarait devant la 15^e Assemblée Générale, réagissant à la thèse marocaine des « droits historiques » invoqués alors contre la Mauritanie, que « la souveraineté de l'Etat marocain, telle qu'elle aurait pu s'exprimer par la nomination d'administrateurs, la perception d'impôts et de dîmes coraniques ou par la récitation de la prière au nom du sultan, ne s'est jamais étendue de manière effective et durable à une portion quelconque du territoire situé au-delà de l'Oued Drâa ». «Le gouvernement mauritanien

soutient que la plus large partie sinon la totalité de ce territoire [Sahara Occidental] était occupée par des tribus indépendantes du sultan du Maroc.(...)

Tenant compte de l'inconsistance de ces liens, la Cour Internationale de Justice de la Haye a tenu à indiquer que même avec l'existence de tels rapports, « la prétention du Maroc selon laquelle il a exercé une souveraineté territoriale sur le Sahara Occidental » est dénuée de fondement et l'a rejetée. La CIJ a affirmé que les arguments marocains ne remettent nullement en question le fait de l'inexistence de liens de souveraineté territoriale entre le Sahara Occidental et le Maroc et ne modifient point la nécessité de l'application du principe de l'autodétermination, pour le cas du Sahara Occidental. (...).

Pourquoi le Royaume du Maroc a-t-il agressé le Sahara Occidental en 1975 ?

T'es-tu posé cette question, mon frère ? Les revendications marocaines sur le Sahara Occidental n'étaient qu'un prétexte pour le palais et certains politiques marocains qui excellent dans la surenchère avec le palais pour préserver leurs propres intérêts. (...)

Le palais cherchait à emprisonner l'armée au Sahara Occidental. Il a obtenu, en échange d'un semblant de démocratie, le consensus et le soutien des partis politiques traditionnels et le tour était ainsi joué. Aujourd'hui encore, la difficile cohabitation entre le palais et l'armée se vérifie. Et c'est seulement à force de contrôle sévère, en jouant notamment la Gendarmerie contre les FAR, et grâce au soutien politique, économique et surtout sécuritaire de la France qu'une trêve semble à ce jour observée. Seul Dieu sait jusqu'à quand.(...).

C'est dans ces conditions critiques, dans un contexte de menaces dirigées contre le régime monarchique par le peuple et l'armée marocains, que le roi Hassan II a saisi l'opportunité de la décolonisation du Sahara Occidental, entamée par l'ONU, pour réduire les dangers qui guettaient la monarchie, alors qu'il était conscient que la bataille du Sahara Occidental était une cause injustifiable perdue.

Mais son objectif réel, non déclaré, n'était pas vraiment le Sahara Occidental, mais la protection de la monarchie. Et après moi le déluge, aurait-il dit.

Quels sont les vrais problèmes du peuple marocain ?

Le Sahara Occidental n'est pas le problème du peuple marocain. Je le sais parce que je connais beaucoup de Marocains et j'ai des amis parmi les intellectuels marocains, vivant soit à l'intérieur soit à l'extérieur du Maroc. Ils sont d'accord avec moi que c'est un problème créé par le pouvoir marocain en vue de préserver la monarchie absolue et pour détourner le peuple de ses véritables objectifs de lutte, à savoir essentiellement la démocratie et la justice. (...)

Tout le monde sait que jusqu'à présent il est encore difficile pour un Marocain de se faire une autre opinion sur la question du Sahara Occidental, autre que celle défendue officiellement. C'est aussi un problème de liberté de choix. (...) Depuis 27 ans, le Maroc gaspille un argent fou dans la guerre du Sahara Occidental. (...)

Et moi, mon frère, je t'invite à combattre ces maux qui gangrènent ton pays et qui ont pour nom le Makhzen (la cour qui tient tous les pouvoirs du pays ndlr), et ses corollaires : la corruption, et la dictature sous toutes ses formes apparentes et cachées. Il n'y aura point de

Comité de rédaction

Françoise Buchet, Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux

La mise en page réalisée par Thierry Solognac et l'impression par Baillood Imprimeurs S.A. Bevaix.

développement au Maroc sans la démocratie (...)

Ecoute le pouvoir qui crie aujourd'hui: «Au secours, on voudrait nous prendre notre Sahara!» Je te le dis franchement, et je sais que tu ne vas pas me croire tout de suite: l'objectif de cette alerte n'a pas réellement de rapport avec le «Sahara», celui-ci n'est qu'un prétexte, comme toujours. L'objectif est de t'empêcher de te concentrer sur ce qui se passe au Maroc même: le marasme économique, le malaise social, les divisions au sein de la famille royale, la grogne au sein de l'armée, la mésentente entre les composantes du Makhzen (généraux, conseillers du roi, hommes d'affaires, chefs de tribu, etc.), la guerre larvée entre le palais et le gouvernement, les retombées de la sécheresse, les effets négatifs de tout cela sur le citoyen marocain.

Cela, on ne veut pas que tu t'en mêles. Et quand tu le feras, on te dira que «ce n'est pas le moment, car le pays est menacé». (...).

Je te donne ma main, donne-moi la tienne!

Tu dois savoir que le retrait du Maroc du conflit du Sahara Occidental sera une victoire du peuple marocain. Le règlement du conflit, sur une base juste, conforme au droit, à l'histoire et à la vérité, est une victoire commune du peuple marocain et du peuple sahraoui. Conjuignons nos efforts pour construire ensemble une solution de jus-

tice. La justice ne fait honte à personne; bien au contraire. Si le peuple sahraoui y gagnera l'exercice de son droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance, le peuple marocain y gagnera la porte ouverte au processus démocratique et au développement économique avec les autres peuples de la région (...). Alors, luttons pour le dialogue. Un dialogue franc, direct et constructif. Grâce au dialogue, nous pouvons aller à la solution, la main dans la main.

Mon frère,

Unissons-nous dans le respect mutuel de l'indépendance de chacun, de chaque peuple. Unissons-nous aux autres peuples de la région. Unissons-nous pour combattre l'injustice et pour construire un avenir radieux, pour nos deux



peuples et pour toute la région. Le Maroc est grand, il a son Sahara, il a une longue côte sur l'Atlantique et sur la Méditerranée. Les richesses du Sahara Occidental, le Maroc peut en bénéficier, dans le cadre d'une coopération avantageuse pour tous. Ce n'est pas une honte de soutenir la justice, de soutenir le droit à l'autodétermination d'un peuple. Un peuple frère de surcroît. La loi de la force peut triompher un moment, mais c'est la force de la loi qui triomphe à la fin, et pour de bon. (...). Dépassons nos complexes et soyons tous des Maghrébins: tu verras, nous allons tous gagner. Et la cause de la paix, de la démocratie, de la stabilité et du développement - car c'est une cause commune, indissociable - gagnera aussi bien au Sahara Occidental qu'au Maroc ou encore ailleurs, dans les autres contrées de la région.

Je termine par cet appel fraternel. Ma lettre est une invitation à la réconciliation. Un message de paix. Donnons-nous la main et réglons notre différend, sur la base de la justice et de la démocratie.

Sans rancune,

Mohamed-Fadel ould Ismaïl ould Es-Sweyih, Tifariti, territoires libérés du Sahara Occidental, avril 2002.



*Sur la terre il y a
de la place pour tous.
Calligraphie Hassan Massoudy*

Biographie de Mohamed-Fadel Ismaïl

Il est né vers 1949 (l'état civil n'était alors pas plus précis) à El Ayoun au Sahara Occidental. Il obtiendra à Rabat une licence en sciences politiques et en économie. Dès 1972 il s'engage dans l'organisation embryonnaire qui lutte pour l'indépendance du Sahara espagnol, qui deviendra, le 20 mai 1973, le Front POLISARIO. Il est arrêté et torturé lors de la manifestation indépendantiste du moussem de Tan-Tan en 1973. Deux ans plus tard, il rejoint le mouvement de libération et participe au premier congrès des étudiants sahraouis. Dans les camps de réfugiés, il s'occupe d'alphabétisation et d'enseignement, mais se spécialise dans l'information, qui restera toute sa vie son domaine de prédilection. En 1981, Fadel passe à la diplomatie. Il remplira de nombreux postes importants en Europe et en Afrique, dirigera la Commission sahraouie pour le référendum. Il sera nommé ministre de l'information et créera l'agence de presse sahraouie SPS. Fadel décédera à Londres où il est représentant pour le Royaume-Uni et l'Irlande, le 5 mai 2002.

Lettre à mon frère marocain a été mis en forme par Marie-Claire et Emmanuel Martinoli / ARSO à Delémont qui signent un avant-propos. Il est précédé par une introduction de Baba Miske.

**On trouve le texte complet sur le site : www.arso.org/Flettre2.pdf
Si vous désirez recevoir le texte sur papier, demandez-le sur contact@sahraoui.ch
ou à l'adresse de notre comité**

Suite de la page 6

sont fatigués et il y a tant de situations tragiques sur cette terre... Les réfugiés ont soif de justice et de paix.

Nous ne voulons pas la guerre mais nous rendons attentifs tous ceux qui pensent que le statut quo peut se prolonger... Même le peuple le plus paci-

fique reprendra les armes s'il continue de rester un oublié de la décolonisation.

Enfin, j'apprends beaucoup de choses en Suisse, surtout sur les formes de démocratie qui m'impressionnent beaucoup qu'il s'agisse du point de vue politique, l'absence de leader permanent à la tête des institutions, la démocratie directe,

les droits d'initiative et de référendum; au plan sociétal, l'organisation de la vie publique, la petite enfance, les écoles, le respect du bien collectif. Elle qui représente la paix à travers le monde, nous avons, nous, en tant que Sahraouis, un besoin urgent de son expérience et de ses initiatives.



Omeima Abdeslam : quelques repères

Omeima Abdeslam est née tout près de Dakhla (Agoub) en 1973. Sa famille a fui lors de l'entrée des forces marocaines au Sahara Occidental. En effet, sa soeur aînée était une militante et avait participé à la manifestation de Zemla à El Ayoun où la population protestait contre la colonisation espagnole en 1970. Dès lors la famille s'est vue persécutée par l'Espagne puis par le Maroc. C'est vers Zouérate que la famille s'est dirigée en 1975. Le père a été pris, torturé, emprisonné. Devant les dangers qui menaçaient la famille, la seule issue était de rejoindre les camps de réfugiés. Omeima et sa famille ont marché un mois dans le désert jusqu'à leur installation dans le camp de Dakhla (les camps ont les mêmes noms que les localités du Sahara Occidental). C'est là qu'Omeima a suivi l'école avant de partir pour Cuba en 1982 et en revenir 1995 avec un diplôme d'ingénieure en communications électroniques. De retour dans les camps, elle a créé la première école pour femmes à Dakhla qu'elle a dirigée de 1999 à 2007. Elle part ensuite, avec son mari, aux Canaries où elle travaille comme interprète au Ministère de la justice espagnol. C'est alors que le Front Polisario lui demande de rejoindre les cadres du Ministère des Affaires étrangères et qu'elle est nommée Représentante du Front Polisario à Helsinki. Elle accouche en Finlande de son troisième enfant Hama, après Budda et Saïda, l'aînée. En 2012, elle est nommée Représentante du Front Polisario en Suisse et auprès des Nations-Unies.

21 SEPTEMBRE 2016

REMISE DE LA PÉTITION « RÉFÉRENDUM MAINTENANT » A GENEVE ET NEW YORK

Ce sont près de 33'000 signatures qui ont été remises le 21 septembre au Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme à Genève et qui l'ont été fin septembre au Conseil de Sécurité à New York.

Cette journée du 21 septembre dernier a été très importante pour les 40 ans de solidarité des Comités suisses de soutien au peuple sahraoui (romand et alémanique) car elle voyait l'aboutissement de la campagne de récolte de signatures pour la pétition qui demandait au Conseil de sécurité de l'ONU l'organisation, en 2017, du référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui selon les règles du Plan de Paix de 1991 et de la Charte des Nations Unies.

Une délégation de notre Comité et du SUKS a été reçue par le responsable de la section Moyen Orient et Afrique du Nord du Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme. Ce dernier a accueilli notre plaidoyer pour l'organisa-

tion rapide du référendum afin que le peuple sahraoui puisse décider enfin de son avenir et sortir de son quotidien d'exil et de répression, sans cacher la difficulté de la situation actuelle. Il a assuré qu'il transmettrait cette liste de 32'953 signatures au Haut Commissaire.

Nous tenons à vous exprimer tous nos remerciements pour avoir participé à cette pétition. Vous avez été 1645 à nous faire parvenir vos signatures à partir de l'appel des Nouvelles Sahraouiés et nous ne pouvons pas compter tous ceux et celles qui l'ont signée

directement sur Internet. Votre participation est un signe très important de la solidarité en Suisse vis-à-vis du peuple sahraoui même si les médias ignorent trop souvent ce conflit.

Cette journée a aussi été marquée par un rassemblement qui a eu lieu sur la Place des Nations à Genève avec une forte délégation de Sahraouis, des représentants de France, Allemagne, Autriche, Espagne, Belgique et Italie, ainsi que des membres de nos Comités et des amis suisses du peuple sahraoui.



Elisabeth Baeschlin du SUKS, Berthier Perregaux de notre Comité avec M. Mohamed Ali Alnsour du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme lors de la remise des signatures.



Vue de la première réunion aux Nations Unies.

En même temps, le Conseil des Droits de l'Homme étant en train de se tenir à Genève. Nous avons, avec le soutien d'ONG, organisé 2 réunions dans l'enceinte des Nations Unies. La première portait sur le texte de la pétition, le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui - et était présidée par Gian Franco Fattorini, représentant de l'Association des juristes américains. Se sont également exprimés, le représentant

du Front Polisario en France Obi Bouchraya, le coordinateur espagnol des comités de soutien de ce pays, Pepe Taboada, Annette Mokler de Terre des Hommes Suisse, Pierre Galland, président de la Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui et le président du Comité suisse Berthier Perregaux.

La deuxième réunion montrait une des conséquences de l'absence d'autodétermination, à

savoir la situation tragique des prisonniers politiques de Gdeim Izik dont Naama Asfari. Dans le film « Dis-leur que j'existe », on assiste à une heure de l'histoire contemporaine tragique du peuple sahraoui, de sa résistance, et de son humiliation. A travers l'emprisonnement de Naama Asfari, condamné à 30 ans de prison pour un crime qu'il n'a pas pu commettre et de ses 23 autres compagnons, émerge toute l'illégalité de la justice marocaine qui extorque les aveux sous la torture, organise des procès spectaculaires, est aux ordres du politiques mais peut se faire rattraper par des magistrats plus intègres (comme en France ou dans le cadre des mécanismes spéciaux du Conseil des Droits de l'Homme) qui essaie de résister aux pressions qu'ils subissent.

Nous espérons pouvoir vous inviter bientôt à voir ce film en Suisse.

FORMATION FEMMES SAHRAOUIES 2^e PROJET 2016

Les contacts, les préparatifs et les démarches vont bon train, car Clothilde Roulet repart en octobre dans les camps de réfugiés poursuivre son travail auprès des personnes handicapées et, plus encore, auprès de celles qui s'en occupent. Les nouvelles rencontres prévues se feront avec les assistantes sociales et le personnel des centres pour enfants handicapés de Dakhla et Boujdour. Formation autour de l'approche du corps et de l'importance du mouvement au programme.

Bien entendu, nous vous relaterons cette nouvelle expérience dans le prochain numéro des Nouvelles Sahraouies.

Le financement de ce projet n'est pas encore assuré et nous comptons donc sur votre générosité, tout comme les Sahraouis qui ont vu Clothilde à l'œuvre en 2015 et déjà une fois cette année !

EXPOSITION AU FORUM DE L'HÔTEL DE VILLE DE LAUSANNE

Les Sahraouis, peuple oublié du désert ou 40 ans de lutte et d'attente pour l'indépendance du Sahara Occidental

Pour préparer cette exposition le défi était de taille:

Le lieu d'abord, une galerie à la place de la Palud, magnifique avec une belle lumière, très bien située au centre ville, et dans laquelle beaucoup d'associations de la région montrent leurs activités ; d'autre part nous étions les hôtes de la municipalité de Lausanne... il fallait être à la hauteur !

Et puis nous avons comme consigne de ne pas être trop politiques... mais comment faire pour parler du Sahara Occidental et de son occupation par le Maroc depuis 40 ans sans trop parler de politique ?!

L'exposition, qui s'est déroulée du 22 juin au 2 juillet dernier, s'est articulée en deux parties :

La première, des photos couleur des deux photographes Benjamin Visinand et Guillaume Bégert, qui faisaient partie d'un groupe de douze personnes s'étant rendues dans les camps de réfugiés de Tindouf en décembre dernier : leurs premières impressions des camps, des rencontres émouvantes, les conditions de vie tellement rudes des réfugiés, les dégâts dus aux inondations de novembre 2015...

Pour la deuxième partie, nous présentions les activités de l'ADER/S au Sahara, notre projet solaire que nous réalisons depuis maintenant 16 ans pour équiper et assurer la maintenance d'une trentaine d'installations solaires sur des dispensaires de santé, ainsi que le projet actuel pour lequel nous sommes en train de chercher un financement. Y étaient également exposées des photos noir-blanc de mes voyages au Sahara depuis 1996.

Et pour finir, un panneau présentait aussi la diversité des actions que le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a menées et continue à mener depuis 40 ans, l'âge de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

Lors du vernissage, il y eut beaucoup de monde, des discours, une ambiance chaleureuse et une intervention politique du Syndic de Lausanne, M. Brélaz, pour défendre la cause sahraouie, ce qui nous a finalement mis à l'aise et a légitimé notre point de vue pour cette exposition.

Pendant les 10 jours qu'a duré l'exposition, il y a eu régulièrement du monde et nos nombreux visiteurs ont lu attentivement les panneaux qui expliquaient l'historique du Sahara Occidental, la vie et l'organisation dans les camps, etc... Beaucoup nous ont demandé comment soutenir les Sahraouis.

La presse par contre nous a carrément ignorés : malgré deux communiqués de presse, pas un journaliste de la presse courante n'était présent ou n'a pris contact avec nous. Un journaliste du *Temps*, rencontré par hasard, m'a dit cyniquement que les Sahraouis n'intéressaient plus personne ! Il aurait dû venir voir l'exposition et les visiteurs attentifs à la lecture des panneaux.

Gilles Boss

*ADER/S Association pour le Développement
des Energies renouvelables / Sahara-Solaire-Solidaire*



VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016 – AMR – 10, rue des Alpes – Genève

CONCERT AZIZA BRAHIM

**Chants du Sahara occidental – Aziza Brahim: chant, tabal – Pep Mendoza: guitare
Guillem Aguilar: basse – Aleix Tobias: batterie**

Chanteuse engagée pour l'indépendance du Sahara occidental, Aziza Brahim vit actuellement en exil à Barcelone. Sa vie et sa musique incarnent à la fois la tragédie et les espoirs de nombreux réfugiés dans le monde. Aziza est aussi la porte-parole de la culture sahraouie, dont elle porte haut les valeurs grâce à son talent hors norme, soutenu par un trio aux accents résolument modernes. Récemment acclamée par le magazine Songlines comme la « Voix de la résistance », elle nous fait l'honneur d'une visite exceptionnelle.

Prix des places: Fr. 20.-

Adhérents ADEM et AMR, étudiants, apprentis, chômeurs, AVS: Fr. 15.-

Carte 20 ans/20 francs: Fr. 12.-

Renseignements: tél. 022 716 56 30

Prélocation et billetterie en ligne: AMR, 10 rue des Alpes – www.amr-geneve.ch

Voir également Expo Genève page 2

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern